

E-an-to-ah.—Denig cité par Dorsey, 15th Rep. B. A. E., 222, 1897 ("Indiens de pierre"; "le nom original de toute la nation"). **Easenb.**—Franklin, Narr., 194, 1823. **Gens de Roche.**—Ibid., 306. **Gens des Roches.**—Hayden, Ethnog. and Philol. Mo. Val., 387, 1862. **Gens des roches.**—U.S. Ind. Aff. Rep., 289, 1854. **F-an-to'-an.**—Hayden, Ethnog. and Philol. Mo. Val., 387, 1862. **Ie-aka-pl.**—Am. Natur., 829, 1882. **Iya'to'va'.**—Dorsey, 15th Rep. B. A. E., 223, 1897 ("village de pierre"). **Jatonabine.**—Maximilian, Trav., 194, 1843. **Rocks.**—Larpenteur (1829), Narr., I, 109, 1898. **Stone Indians.**—Maximilian, Trav., 194, 843 (ainsi nommés par les Anglais).

Jeu de balle. La désignation commune d'un jeu d'homme autrefois l'amusement athlétique favori de toutes les tribus de l'est de la baie d'Hudson au Golfe. On le rencontrait aussi en Californie et peut-être ailleurs sur la côte du Pacifique, mais il était généralement rejeté dans l'ombre dans l'Ouest par un genre quelconque de la crosse. On le jouait avec une petite balle en peau de daim bourrée de poil ou de mousse, ou avec une pièce de bois de forme sphérique, et avec une ou deux raquettes à filet ressemblant quelque peu aux raquettes de tennis. On fixait deux buts à plusieurs cents verges de distance l'un de l'autre et chaque parti tentait de pousser la balle sous le but de l'autre parti, au moyen de la raquette, sans la toucher avec la main. Après avoir recueilli la balle avec la raquette, le joueur pouvait, cependant, courir en la tenant dans sa main jusqu'à ce qu'il pût la lancer de nouveau. Dans le nord, on ne se servait que d'une raquette, mais dans le sud le joueur se servait d'une paire de raquettes, entre lesquelles il saisissait la balle. Deux groupes ou deux tribus jouaient généralement l'un contre l'autre, le nombre des joueurs étant de chaque côté de 8 ou 10 jusqu'à des centaines par côté, et l'on engageait d'importants paris sur le résultat. La joute était précédée et accompagnée d'un cérémonial de danses, de jeûnes, de saignées, d'onctions et de prières sous la direction des sorciers. Les tribus alliées se servirent de ce jeu comme d'un stratagème pour pénétrer dans le fort Mackinaw en 1764. Nombre d'endroits portant le nom de Jeu de Balle témoignent de son ancienne popularité chez les premières tribus des états du Golfe, qui l'ont conservé avec elles dans leurs demeures actuel-

les de l'Oklahoma où il se joue encore avec le cérémonial et l'enthousiasme d'autres fois. Hormis le cérémonial, les Canadiens en ont fait leur jeu national sous le nom de la *crosse* et les créoles de la Louisiane française le leur sous le nom de *raquette*. Les Indiens de plusieurs tribus jouaient d'autres jeux de balle, dont, parmi ceux dignes de mention, la balle frappée avec le pied des Tarahumares, qui, dit-on, donna son nom à la tribu. Consultez Adair, Hist. Am. Inds., 1775; Bartram, Trav., 1792; Catlin, N. A. Inds., 1841; Mooney, Cherokee Ball Play, Am. Anthrop., III, 1890; Culin, Games of N. Am. Inds., 24th Rep. B. A. E., 1905. Lumholtz, Unknown Mexico, 1902. (J. M.)

Jeûne. Un rite très observé chez les Indiens et pratiqué à la fois en particulier et en relation avec les cérémonies publiques. Le premier jeûne avait lieu à l'âge de puberté, alors que le jeune homme était quelquefois envoyé dans un lieu isolé et demeurait seul, jeûnant et priant de 1 à 4 jours, ou même plus longtemps. En ce temps-là ou pendant les jeûnes semblables qui suivaient, il était supposé voir dans un songe l'objet qui serait son médium spécial de communication avec le surnaturel. Pendant le jeûne on ne portait que des vêtements très simples ou l'on n'en portait pas du tout. Chez quelques tribus on plaçait de l'argile sur la tête et on répandait des larmes au moment des invocations aux puissances invisibles. A l'issue d'un long jeûne la quantité de nourriture à prendre était réglée pour plusieurs jours. Il n'était pas rare de voir un adulte jeûner, en guise de prière pour le succès, au moment d'entreprendre une action importante, comme la guerre ou la chasse. Le jeûne était aussi un des moyens par lesquels on croyait acquérir des pouvoirs occultes; un sorcier devait jeûner souvent, afin d'être capable de bien remplir les devoirs de son office.

L'initiation aux sociétés religieuses était généralement accompagnée d'un jeûne et, dans quelques-unes des grandes cérémonies, les personnages principaux étaient tenus de jeûner avant d'y remplir leur rôle. La durée de ces jeûnes variait avec la cérémonie et la tribu et s'étendait de minuit au coucher du soleil, ou se con-